



BUSSIGNY 2025

Pour un développement harmonieux

A Bussigny, le vote du 23 septembre 2012 sur le quartier de l'Industrie a changé la donne. Il a montré que les attentes et les aspirations de la population en matière d'urbanisme avaient été mal comprises et mal anticipées.

L'échec du PPA Industrie a notamment fait apparaître un fossé entre ceux qui planifient l'avenir urbanistique du canton et la population. D'un côté, on ébauche des visions pleines d'enthousiasme pour accueillir des dizaines de milliers de nouveaux arrivants ; de l'autre, on associe ces projets à des nuisances supplémentaires : chantiers interminables, routes engorgées, espaces verts sacrifiés, pollution, qualité de vie en baisse, etc. C'est dans ce contexte plus large d'opposition à une urbanisation du canton jugée excessive que le combat de l'association « Demain Bussigny » doit être analysé.

Prôner la densification, c'est lutter contre la pénurie de logements et donc défendre l'intérêt général. Motivées par ce noble objectif, les autorités publiques - à Bussigny comme ailleurs - ont insuffisamment pris en considération les intérêts particuliers de ceux qui, localement, sont directement touchés par cette urbanisation galopante du canton. C'est à ce manquement qu'il s'agit de remédier aujourd'hui. Après le scrutin du 23 septembre 2012, le développement urbanistique de la commune de Bussigny doit se poursuivre dorénavant en s'appuyant sur un dialogue constructif avec les habitants.

Cela dit, le canton de Vaud change, le grand Lausanne change et, dans dix ans, Bussigny aussi aura changé. La Municipalité garde son cap et refuse de se replier sur elle-même à la manière d'un village gaulois. Elle continue à voir dans le développement de Bussigny un défi riche de potentialités et de retombées bénéfiques pour les habitants actuels et futurs de la commune. Un tram nous reliant directement au centre de Lausanne verra le jour. De nouveaux logements seront construits qui répondront aux besoins de la population en terme de mixité sociale. La Municipalité veillera à maintenir l'équilibre entre les âges, les niveaux de formation et les nationalités, qui fait la force et donne sa qualité de vie de Bussigny. Des commerces de proximité viendront enrichir notre quotidien. Des places de travail seront créées sur le territoire de la commune, limitant les temps de déplacements de nombre d'entre nous. De nouveaux contribuables viendront s'installer chez nous. Les projets que nous développerons seront tous exemplaires sous l'angle écologique. Ils seront maîtrisés sous l'angle financier et permettront de construire de nouvelles infrastructures pour la commune. Dans dix ans, Bussigny sera devenu une commune plus respectueuse de l'environnement, encore plus belle et agréable à vivre.

Commune de Bussigny-près-Lausanne

Cet objectif, la Municipalité veut le réaliser en concertation avec la population. Cette nouvelle démarche commence avec la prise en compte des craintes exprimées pendant la campagne du 23 septembre 2012. La Municipalité retient trois points principaux :

a) *Le refus des tours comme mode de densification*

Le refus de la tour est l'argument principal qui a été brandi pour stopper le projet Industrie. Trop chère à habiter, trop inconfortable, trop énergivore et trop vilaine, ont dit les opposants ; ce refus est catégorique et ne laisse place à aucun compromis.

b) *Le refus des nuisances résultant d'une densification jugée excessive*

Les habitants de Bussigny ont parlé de « sur-densification » et exprimé leur crainte que le développement de la commune se fasse de manière précipitée. Ils ont également évoqué les nuisances liées à ce développement, à leurs yeux pas suffisamment prises en compte.

c) *Le refus de décisions prises sans concertation avec la population*

Les votants ont exprimé leur frustration à l'égard d'un processus qui a semblé leur échapper, avec des décisions prises à des échelons supérieurs, que ce soit la Municipalité, le Canton, les urbanistes, la Confédération, les règlements, les lois, etc. Les habitants ont voulu rappeler que, au pays de la démocratie directe, le dernier mot leur appartenait.

En guise de réponse, la Municipalité prend trois engagements :

- a) Même si elle ne partage pas les arguments anti-tour et pense au contraire que celles-ci ont leur place dans la nécessaire densification du canton, la Municipalité prend acte de l'opinion exprimée clairement par une majorité de la population. A l'avenir, sauf exception dûment motivée, elle utilisera sa marge de manœuvre pour que les projets développés sur la commune soient dépourvus de tours.
- b) La densification de Bussigny aura forcément pour conséquence d'introduire de nouveaux équilibres dans la commune. L'augmentation de la population doit cependant être maîtrisée dans son ampleur afin d'être acceptable et acceptée par les habitants. Sensible à cet argument, la Municipalité a décidé de fixer des priorités et d'imposer un calendrier contraignant aux différents projets en cours de planification.
- c) Les enjeux urbanistiques qui attendent Bussigny ces prochaines années sont complexes. La Municipalité reconnaît qu'ils n'ont pas été suffisamment explicités. A l'avenir, elle va consentir de gros efforts pour les vulgariser et les rendre accessibles de la population. Elle s'engage à rester en permanence à l'écoute des habitants.

Au nom de la Municipalité
La syndique


Cl. Wyssa



Le secrétaire :


P.-F. Charmillot